



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 11 avril 2024
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS

Nombre de membres 14
Etaient présents : 12 membres – 1 procuration – 13 votants

Administration Générale – Finances

407/2024 Affectation des résultats de l'exercice 2024 - Budget général et budgets annexes Développement Economique, Ordures Ménagères, « Immobilier Parc Minier TELLURE ».

M. Denis PETIT expose :

1/ Budget Général :

Résultat de fonctionnement

A Résultats de l'exercice	743 184,26 €
B Résultats antérieurs reportés	2 895 736,76 €
C Résultat à affecter (A+B)	3 638 921,02 €

D Solde d'exécution d'investissement (D001 ou R001)

D001 (besoin de financement)	277 297,58 €
R001 (excédent de financement)	0,00 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement

Besoin de financement	698 603,47 €
Excédent de financement	0,00 €

F Besoin de financement (D+E)

975 901,05 €

AFFECTATION

1) Affectation en réserves R1068 en investissement	975 901,05 €
2) Affectation en réserves réglementée R1064 en	0,00 €
3) Report en fonctionnement R002	2 663 019,97 €

2/ Budget Annexe Développement Economique :

Résultat de fonctionnement

A Résultats de l'exercice	60 768,65 €
B Résultats antérieurs reportés	0,00 €
C Résultat à affecter (A+B)	60 768,65 €

D Solde d'exécution d'investissement (D001 ou R001)

D001 (besoin de financement)	1 305 149,92 €
R001 (excédent de financement)	0,00 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement

Besoin de financement	102 416,99 €
Excédent de financement	0,00 €

F Besoin de financement (D+E) 1 407 566,91 €

AFFECTATION

1) Affectation en réserves R1068 en investisseme	60 768,65 €
2) Affectation en réserves réglementée R1064 en	0,00 €
3) Report en fonctionnement R002	0,00 €

3/ Budget Annexe Ordures Ménagères :

Résultat de fonctionnement

A Résultats de l'exercice	-1 901,81 €
B Résultats antérieurs reportés	21 368,18 €
C Résultat à affecter (A+B)	19 466,37 €

D Solde d'exécution d'investissement (D001 ou R001)

D001 (besoin de financement)	0,00 €
R001 (excédent de financement)	266,45 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement

Besoin de financement	0,00 €
Excédent de financement	0,00 €

F Besoin de financement (D+E) 0,00 €

AFFECTATION

1) Affectation en réserves R1068 en investisseme	0,00 €
2) Affectation en réserves réglementée R1064 en	0,00 €
3) Report en fonctionnement R002	19 466,37 €

4/ Budget Annexe « Immobilier Parc Minier TELLURE ».

Résultat de fonctionnement

A Résultats de l'exercice	-98 942,26 €
B Résultats antérieurs reportés	437 884,60 €
C Résultat à affecter (A+B)	338 942,34 €

D Solde d'exécution d'investissement (D001 ou R001)

D001 (besoin de financement)	0,00 €
R001 (excédent de financement)	155 590,75 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement

Besoin de financement	96 869,06 €
Excédent de financement	0,00 €

F Besoin de financement (D+E) 0,00 €

AFFECTATION

1) Affectation en réserves R1068 en investissement	0,00 €
2) Affectation en réserves réglementée R1064 en	0,00 €
3) Report en fonctionnement R002	338 942,34 €

Le Conseil de Communauté, après avoir délibéré,

Vu les résultats d'exploitation et d'investissement dégagés aux comptes financiers uniques de l'exercice 2023,

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement au 31 décembre 2023 s'élevant à 3 638 921,02 € au financement des mesures d'exploitation R002 pour 2 663 019,97 € du budget primitif 2024 et en réserves R1068 en investissement pour 975 901,05 € pour le **Budget Général**.

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement au 31 décembre 2023 s'élevant à 60 768,65 € en réserves R1068 en investissement pour 60 768,65 € du budget primitif 2024 pour le **Budget Annexe Développement Economique**.

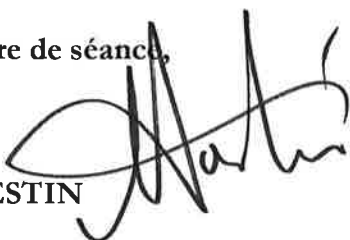
DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement au 31 décembre 2023 s'élevant à 19 466,37 € au financement des mesures d'exploitation R002 pour 19 466,37 € du budget primitif 2024 pour le **Budget Annexe Ordures Ménagères**.

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement au 31 décembre 2023 s'élevant à 338 942,34 € au financement des mesures d'exploitation R002 pour 338 942,34 € du budget primitif 2024 pour le **Budget Annexe « Immobilier Parc Minier TELLURE »**.

Délibération adoptée (12 voix pour, Jean-Marc BURRUS, Président, sort de la salle et ne prend pas part au vote.)

La secrétaire de séance,

Noëllie HESTIN



Le Président,

Jean-Marc BURRUS



Délibération rendue exécutoire par publication à compter du 19/04/2024